

PROVINCE DE QUÉBEC

VILLE D'ASBESTOS

À une **séance ordinaire** du Conseil municipal de la Ville d'Asbestos, tenue ce **7^e jour du mois de février 2011**, à la salle du Conseil de l'Hôtel de ville d'Asbestos, à compter de 19h 30. Sont présents à la séance:

- › monsieur le maire Hugues Grimard
- › madame Nathalie Durocher, conseillère au poste numéro 1
- › monsieur Alain Roy, conseiller au poste numéro 2
- › monsieur Serge Boislard, conseiller au poste numéro 3
- › madame Nicole Forgues, conseillère au poste numéro 4
- › monsieur Jean Roy, conseiller au poste numéro 5
- › monsieur Pierre Benoit, conseiller au poste numéro 6
- › monsieur Georges-André Gagné, directeur général et greffier-suppléant

Tous les membres du Conseil présents forment quorum sous la présidence de monsieur Hugues Grimard, maire, il est donc procédé comme suit:

2011-32

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par le conseiller Alain Roy, appuyé par le conseiller Jean Roy et résolu d'adopter l'ordre du jour de la présente séance avec les modifications suivantes :

- Retrait du point 10.1 – Adoption du règlement numéro 2011-173 modifiant le règlement de zonage numéro 2006-116 (emplacement de la chapelle Maria-Goretti)
- Ajout du point 11.3 – Orientations du schéma de couverture de risques

Adoptée.

2011-33

ADOPTION PROCÈS-VERBAL – SÉANCE ORDINAIRE DU 6 DÉCEMBRE 2010

Les membres du Conseil ayant reçu le procès-verbal de la séance ordinaire du 6 décembre 2010, il est proposé par la conseillère Nicole Forgues, appuyé par le conseiller Pierre Benoit et résolu d'adopter ce procès-verbal tel que rédigé.

Adoptée.

2011-34**ADOPTION PROCÈS-VERBAL – SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 20 DÉCEMBRE 2010**

Les membres du Conseil ayant reçu le procès-verbal de la séance extraordinaire du 20 décembre 2010, il est proposé par le conseiller Alain Roy, appuyé par le conseiller Serge Boislard et résolu d'adopter ce procès-verbal tel que rédigé.

Adoptée.

2011-35**ADOPTION PROCÈS-VERBAL – SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU BUDGET**

Les membres du Conseil ayant reçu le procès-verbal de la séance extraordinaire du 20 décembre 2010 relative au budget 2011, il est proposé par la conseillère Nathalie Durocher, appuyé par le conseiller Jean Roy et résolu d'adopter ce procès-verbal tel que rédigé.

Adoptée.

2011-36**ADOPTION PROCÈS-VERBAL – SÉANCE ORDINAIRE DU 10 JANVIER 2011**

Les membres du Conseil ayant reçu le procès-verbal de la séance ordinaire du 10 janvier 2011, il est proposé par le conseiller Alain Roy, appuyé par la conseillère Nicole Forgues et résolu d'adopter ce procès-verbal tel que rédigé.

Adoptée.

2011-37**ADOPTION PROCÈS-VERBAL – SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 24 JANVIER 2011**

Les membres du Conseil ayant reçu le procès-verbal de la séance extraordinaire du 24 janvier 2011, il est proposé par le conseiller Pierre Benoit, appuyé par le conseiller Alain Roy et résolu d'adopter ce procès-verbal tel que rédigé.

Adoptée.

2011-38**ADOPTION PROCÈS-VERBAL – SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 26 JANVIER 2011**

Les membres du Conseil ayant reçu le procès-verbal de la séance extraordinaire du 26 janvier 2011, il est proposé par le conseiller Alain Roy, appuyé par le conseiller Serge Boislard et résolu d'adopter ce procès-verbal tel que rédigé.

Adoptée.

CORRESPONDANCE

- Lettre du MAMROT relativement au Programme de compensation tenant lieu de remboursement de la TVQ et établissant la compensation de la Ville d'Asbestos.

- Versement d'une première tranche de subvention dans les cadres du Programme Climat municipalités du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs.
- Lettre du ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire nous informant que le gouvernement du Canada a donné suite aux représentations du gouvernement du Québec et du milieu municipal afin de reporter au 31 octobre 2011 la date limite pour compléter la réalisation des travaux admissibles dans le cadre du Plan d'action économique.

DEMANDES DES CONTRIBUABLES

- Monsieur Duchesneau : arpentage et servitudes dans le secteur Trois-Lacs.

2011-39

COLLECTIF DES FEMMES D'ACTION DE LA MRC DES SOURCES : DEMANDE D'UNE CONTRIBUTION

CONSIDÉRANT la demande du Collectif des femmes d'action de la MRC des Sources d'une contribution à la Ville d'Asbestos;

CONSIDÉRANT que cette contribution est pour célébrer la journée des femmes au mois de mars prochain;

Il est proposé par le conseiller Jean Roy, appuyé par le conseiller Pierre Benoit et résolu que la Ville d'Asbestos verse la somme de 100 \$ à cet organisme à titre de contribution à leur activité annuelle.

Adoptée.

2011-40

APPROBATION DES DÉBOURSÉS DU MOIS DE NOVEMBRE 2010

Après étude et vérification de la liste des comptes payables, salaires versés et remboursement de la dette pour le mois de novembre 2010, il est proposé par le conseiller Serge Boislard, appuyé par le conseiller Alain Roy et résolu que ces déboursés soient approuvés tels que ci-après décrits :

- Administration municipale	567 605,24 \$
- Dépenses en immobilisations	16 221,27 \$
Total du mois de novembre 2010:	583 826,51 \$

Adoptée.

2011-41

RADIATION DES MAUVAISES CRÉANCES 2010

Il est proposé par le conseiller Serge Boislard, appuyé par le conseiller Alain Roy et résolu de procéder à la radiation des mauvaises créances ci-dessous détaillées :

Noms	Type	Montant	Année	Raison	# Client
Commerce	Divers	10,00 \$	2006	Frais pour chèque NSF	5868
Locataire	Licence chien	20,00 \$	2008	Propriétaire introuvable	6402
Locataire	Licence chien	20,00 \$	2008	Propriétaire Introuvable	6572
Commerce	Affaires	1 675,00 \$	2007	Reprise de finance	2359
Commerce	Affaires	1 675,00 \$	2008	Reprise de Finance	2359
Commerce	Divers	520,00 \$	2007	Reprise de finance	2359
Commerce	Divers	305,00 \$	2008	Reprise de Finance	2359
Commerce	Divers	1 809,00 \$	2006/2007	Jugement cour	6140
Locataire	Piscine	25,00 \$	2007		6622

Adoptée.

2011-42

DEMANDE DE VERSEMENT DE LA SUBVENTION ACCORDÉE DANS LES CADRES DU PROGRAMME D'AMÉLIORATION DU RÉSEAU ROUTIER

CONSIDÉRANT que des travaux de resurfacement sur la rue Demers ont été exécutés pour un montant total de 37 619 \$;

CONSIDÉRANT que dans le cadre du Programme d'amélioration du réseau routier municipal, un montant de 8 000 \$ a été subventionné pour ces travaux de resurfacement;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par la conseillère Nicole Forgues, appuyé par le conseiller Pierre Benoit et résolu que le Conseil municipal de la Ville d'Asbestos approuve les dépenses, et ce, conformément aux stipulations du ministère des Transports et demande le versement de la subvention de 8 000 \$.

Adoptée.

2011-43

CONTRIBUTIONS 2010 ET 2011 À LA MAISON DES FAMILLES

Il est proposé par la conseillère Nathalie Durocher, appuyé par le conseiller Jean Roy et résolu que la Ville d'Asbestos accorde une aide financière à la Maison des familles, conformément aux prévisions budgétaires préparées en début de chaque année.

- Que l'on autorise le paiement d'un montant de 10 000 \$ à la Maison des familles pour l'année 2010;
- Que l'on autorise le paiement d'une contribution de 5 000 \$ à la Maison des familles pour l'année 2011.

Adoptée.

2011-44**NOMINATION REPRÉSENTANTE AUPRÈS DU REGROUPEMENT POUR LA PETITE ENFANCE DE LA MRC DES SOURCES**

Il est proposé par le conseiller Serge Boislard, appuyé par la conseillère Nicole Forgues et résolu que madame Nathalie Durocher soit nommée représentante de la Ville d'Asbestos auprès du Regroupement pour la petite enfance de la MRC des Sources pour l'année 2011.

Adoptée.

2011-45**CONTRIBUTION DE L'EMPLOYEUR AU CLUB SOCIAL DES EMPLOYÉS MUNICIPAUX**

Il est proposé par le conseiller Pierre Benoit, appuyé par le conseiller Jean Roy et résolu que la Ville d'Asbestos contribue un montant égal au montant versé par les employés pour les activités du Club social des employés municipaux.

Adoptée.

2011-46**VENTE D'UN TERRAIN INDUSTRIEL À LA CORPORATION DU COMPLEXE INDUSTRIEL D'ASBESTOS INC.**

CONSIDÉRANT qu'un promoteur a approché la Corporation du Complexe industriel d'Asbestos afin d'obtenir un terrain dans le Parc industriel d'Asbestos pour la construction d'un nouveau bâtiment pour l'implantation d'une nouvelle entreprise sur le territoire d'Asbestos, créatrice de plusieurs emplois;

CONSIDÉRANT que la Ville d'Asbestos possède un terrain en bordure du boulevard Industriel qui répond aux besoins du promoteur;

Il est proposé par le conseiller Serge Boislard, appuyé par la conseillère Nathalie Durocher et résolu que la Ville d'Asbestos vende à la Corporation du Complexe industriel d'Asbestos un terrain situé sur le boulevard Industriel, à l'intersection de la route 249 (boulevard du Conseil), ayant approximativement 200 pieds par 300 pieds, pour permettre la construction du bâtiment industriel. Cette vente est faite pour le prix de 0,17 \$/pied carré plus les taxes applicables.

Que la firme Corbeil et Drouin, notaires, soit mandatée pour effectuer la transaction et que le maire et le directeur général et greffier-suppléant soient autorisés à signer l'ensemble des documents nécessaires à la transaction.

Adoptée.

2011-47**PROGRAMME DE RETOUR DE LA TAXE D'ACCISE SUR L'ESSENCE : DÉPÔT DU RAPPORT DES TRAVAUX EFFECTUÉS ET PROGRAMMATION 2011-2013**

CONSIDÉRANT que la Ville d'Asbestos doit transmettre au Gouvernement du Québec un bilan des travaux et achats d'équipements que la Ville d'Asbestos a effectués depuis le

début du programme de retour de la taxe d'accise sur l'essence ainsi que la programmation que la Ville entend faire;

Il est proposé par le conseiller Pierre Benoit, appuyé par le conseiller Jean Roy et résolu que la Ville d'Asbestos transmette au Gouvernement du Québec le rapport des travaux effectués en 2010 ainsi que la programmation pour les années 2011 à 2013 préparée par le directeur du service des Travaux publics.

Adoptée.

AVIS DE MOTION

Règlement décrétant des dépenses en immobilisations et un emprunt pour en défrayer les coûts

Le conseiller Alain Roy donne avis de motion qu'à une prochaine séance de ce Conseil, il proposera ou fera proposer un règlement décrétant des dépenses en immobilisations et un emprunt pour en défrayer les coûts. Dispense de lecture de ce règlement est accordée lors de son adoption.

2011-48

PROJET DE RELAMPAGE DES RUES – POURSUITE DU PROJET ET MANDAT POUR ACHAT DES LUMIÈRES DE RUE

Il est proposé par le conseiller Serge Boislard, appuyé par le conseiller Alain Roy et résolu que la Ville d'Asbestos poursuive le projet de relampage de rues en 2011. Les rues ciblées pour 2011 sont les suivantes :

- rue Bergeron : remplacement de 9 têtes de 70 w
- rue Lafrance, entre les boulevards Saint-Luc et Olivier : remplacement de 5 têtes de 70 w
- rue Demers : remplacement de 8 têtes de 70 w
- 5^e Avenue, entre le boulevard Simoneau et la rue Gérard : remplacement de 6 têtes de 70 w
- 3^e Avenue, entre le boulevard Simoneau et la rue Gérard : remplacement de 4 têtes de 150 w et 2 têtes de 400 w
- 1^{re} Avenue, entre les boulevards Simoneau et Olivier : remplacement de 14 têtes de 400 w et 27 têtes de 200 w.

De plus, que monsieur Mario Savoie, directeur du service des Travaux publics soit mandaté pour l'achat de lumières de rue.

Adoptée.

2011-49

DEMANDE DE SUBVENTION DANS LE CADRE DU PROGRAMME D'AMÉLIORATION DU RÉSEAU ROUTIER MUNICIPAL – ANNÉE 2011

CONSIDÉRANT que la Ville d'Asbestos travaille à une remise à niveau de son réseau routier local depuis quelques années et que ce projet nécessite des sommes importantes;

CONSIDÉRANT les défis financiers importants auxquels doit faire face la Ville d'Asbestos;

CONSIDÉRANT que la Ville d'Asbestos projette des travaux de réfection sur la rue Demers entre les rues Paul et Gérard et que ce projet représente une priorité pour la Ville d'Asbestos en raison de l'état de la chaussée et de l'utilisation de ce tronçon de rue;

CONSIDÉRANT que le projet est évalué à 80 000 \$ dont 30 000 \$ en recouvrement de la chaussée;

POUR TOUS CES MOTIFS, il est proposé par le conseiller Pierre Benoit, appuyé par la conseillère Nathalie Durocher et résolu que la Ville d'Asbestos fasse une demande de subvention auprès de monsieur Yvon Vallières, député du comté de Richmond, et ce, dans le cadre du Programme d'amélioration du réseau routier municipal pour un montant de 20 000 \$, lequel serait utilisé pour le recouvrement d'une partie de la rue Demers.

Adoptée.

2011-50

ENGAGEMENT D'UNE EMPLOYÉE LORS DES BAINS LIBRES (SEMAINE DE LA RELACHE)

Il est proposé par le conseiller Pierre Benoit, appuyé du conseiller Jean Roy et résolu que Dominique Dubois-Gilbert soit engagée pour faire la surveillance lors des bains libres durant la semaine de la relâche. Cette employée sera rémunérée au taux du salaire minimum en vigueur.

Adoptée.

2011-51

VERSEMENT DES SUBVENTIONS 2011 AUX ORGANISMES DE LOISIRS

Suite à l'étude des demandes de subventions faites par les organismes de loisirs, il est proposé par le conseiller Alain Roy, appuyé par le conseiller Pierre Benoit et résolu d'octroyer les subventions 2011 aux organismes de loisirs comme suit :

Comité des amis des Scouts et Guides :	3 600 \$
Harmonie d'Asbestos :	4 800 \$
Club de Soccer Danville-Asbestos :	40 \$/joueur résidant d'Asbestos (jusqu'à un montant maximal de 5 000 \$)
Club de judo :	1 500 \$ (après le dépôt d'un bail)

Adoptée.

2011-52

INSCRIPTION AU PROGRAMME D'ACCOMPAGNEMENT EN LOISIR

CONSIDÉRANT la demande de citoyens de permettre la participation de leurs enfants aux activités de terrains de jeux du 27 juin au 12 août 2011;

CONSIDÉRANT la nécessité d'assurer un encadrement spécifique permanent de 130 heures (13,00 \$/heure) par une personne accompagnant un enfant, soit pour un total d'une seule accompagnatrice pour un enfant;

Il est proposé par la conseillère Nicole Forgues, appuyé par le conseiller Pierre Benoit et résolu que la Ville d'Asbestos s'inscrive au Programme d'accompagnement en loisir, volet 1, service d'accompagnement d'appoint, du Gouvernement du Québec.

Le directeur général et greffier-suppléant est par la présente autorisé à signer, pour et au nom de la Ville d'Asbestos, la demande d'inscription au programme d'accompagnement en loisir.

Adoptée.

2011-53

AUTORISATION POUR DEMANDE DE SUBVENTION (PARCS) : PROGRAMME « EMPLOI ÉTÉ ÉTUDIANT 2011 »

Il est proposé par le conseiller Alain Roy, appuyé par le conseiller Pierre Benoit et résolu d'autoriser la présentation d'une demande de subvention au Gouvernement du Canada dans le cadre du programme « Emploi été étudiant 2011 » afin de soutenir et favoriser l'emploi d'étudiants à la Ville d'Asbestos.

Monsieur Daniel Garant, coordonnateur du service des Loisirs d'Asbestos est autorisé à signer, pour et au nom de la Ville d'Asbestos, tous les documents et formulaires requis pour la réalisation de ce projet.

Adoptée.

2011-54

PACTE RURAL, VOLET SUPRA-LOCAL : PROJET D'AMÉNAGEMENT D'UNE VITRINE MINÉRALOGIQUE

Dans le cadre du programme du Pacte rural, volet supra-local, il est proposé par le conseiller Jean Roy, appuyé par la conseillère Nicole Forgues et résolu que la Ville d'Asbestos soumette le projet d'aménagement d'une vitrine minéralogique dans les locaux de la Bibliothèque municipale.

- ↪ Que le Conseil municipal autorise le directeur général à soumettre le projet à la MRC des Sources;
- ↪ Que la Ville d'Asbestos s'engage à contribuer à 30% du coût total du projet.

Adoptée.

2011-55

LOISIRS AVEC LA VILLE DE DANVILLE : RÉCIPROCITÉ DE LA TARIFICATION

Suite à la demande de la Ville de Danville d'appliquer un principe de réciprocité entre la Ville d'Asbestos et la Ville de Danville relativement à la tarification pour les loisirs aux contribuables, il est proposé par le conseiller Pierre Benoit, appuyé par la conseillère Nathalie Durocher et résolu :

- de défrayer exclusivement les tarifs pour les citoyens qui utilisent un service offert à Danville qui n'est pas offert à Asbestos.

- Qu'un citoyen devra obtenir au préalable l'autorisation pour que la Ville rembourse les tarifs à la Ville de Danville.
- Que la Ville de Danville fournisse à la Ville d'Asbestos une liste des tarifs qui pourraient être facturés une fois par année.
- Que cette liste accompagnée d'une résolution du Conseil de la Ville de Danville serve d'entente.
- Que monsieur Georges-André Gagné, directeur général et greffier-suppléant, soit autorisé à signer pour la Ville d'Asbestos tous les documents pertinents en ce sens.

Adoptée.

RAPPORT MENSUEL D'ÉMISSION DES PERMIS DE CONSTRUCTION ET DE RÉNOVATION

Le Conseil prend connaissance du rapport mensuel de décembre 2010 préparé par M. David Bélanger, directeur du Service de l'inspection, qui se détaille comme suit :

	NOMBRE DE PERMIS	VALEUR DÉCLARÉE	CUMULATIF
JANVIER	8	3 046 500 \$	3 046 500 \$
FÉVRIER	9	174 000 \$	3 220 500 \$
MARS	18	223 300 \$	3 443 800 \$
AVRIL	31	1 353 800 \$	4 797 600 \$
MAI	53	576 800 \$	5 389 800 \$
JUIN	60	518 200 \$	5 908 000 \$
JUILLET	37	241 649 \$	6 149 649 \$
AOÛT	29	267 300 \$	6 416 949 \$
SEPTEMBRE	34	306 000 \$	6 722 949 \$
OCTOBRE	29	1 228 600 \$	7 951 549 \$
NOVEMBRE	5	683 000 \$	8 634 549 \$
DÉCEMBRE	7	90 500 \$	8 725 049 \$
TOTAL 2010	326	8 725 049 \$	8 725 049 \$

RAPPORT MENSUEL D'ÉMISSION DES PERMIS DE CONSTRUCTION ET DE RÉNOVATION

Le Conseil prend connaissance du rapport mensuel de janvier 2011 préparé par M. David Bélanger, directeur du Service de l'inspection, qui se détaille comme suit :

	NOMBRE DE PERMIS	VALEUR DÉCLARÉE	CUMULATIF
JANVIER	6	1 558 400 \$	1 550 400 \$

AVIS DE MOTION

Règlement abrogeant le Titre 6 : Ordre et paix publics du règlement général numéro 2001-36

Le conseiller Alain Roy donne avis de motion qu'à une prochaine séance, il proposera ou fera proposer un règlement abrogeant la section connue sous l'appellation : « Titre 6 : Ordre et paix publics » du règlement général numéro 2001-36. Une dispense de lecture est accordée.

AVIS DE MOTION

Règlement relatif à l'ordre et la paix dans les endroits publics

Le conseiller Jean Roy donne avis de motion qu'à une prochaine séance, il proposera ou fera proposer un règlement ordonnant et décrétant la nouvelle réglementation relative à l'ordre et la paix dans les endroits publics d'Asbestos. Une dispense de lecture est accordée au greffier-suppléant, chacun des membres du conseil ayant reçu copie du projet de règlement.

2011-56

ORIENTATIONS DU SCHÉMA DE COUVERTURE DE RISQUES

CONSIDÉRANT que la MRC des Sources doit adopter le schéma de couverture de risques d'ici le 31 mars 2011;

CONSIDÉRANT que la MRC désire obtenir des municipalités leurs orientations à l'égard des objectifs proposés;

Il est proposé par le conseiller Pierre Benoit, appuyé par la conseillère Nicole Forgues et résolu que la Ville d'Asbestos fasse parvenir les orientations suivantes à la MRC des Sources à l'égard du schéma de couverture de risques :

1. La Ville d'Asbestos est favorable à respecter une exigence de déploiement d'une force de frappe minimale de huit (8) pompiers affectés à l'extinction dans un délai de réponse de quinze (15) minutes pour le territoire qu'elle couvre actuellement.
2. La Ville d'Asbestos considère raisonnable que pour procéder à l'inspection des risques sur l'ensemble du territoire d'Asbestos que les délais soient les suivants :

- risques faibles :	7 ans
- risques moyens :	5 ans
- risques élevés et très élevés :	2 ans

3. La Ville d'Asbestos considère que l'application du schéma, après adoption et sa mise en œuvre, soit confiée à un service de sécurité incendie en place. Ainsi, la Ville d'Asbestos propose à la MRC et aux municipalités de la MRC d'assurer la coordination de la mise en œuvre du schéma de couverture de risques pour l'ensemble du territoire de la MRC des Sources via une entente à conclure entre la Ville d'Asbestos et la MRC. La Ville d'Asbestos verra à embaucher un coordonnateur-préventionniste pour assurer la tâche. La Ville d'Asbestos propose qu'un comité de coordination de la mise en œuvre soit mis en place.

Adoptée.

PÉRIODE DE QUESTIONS DES CONTRIBUABLES SUR L'ORDRE DU JOUR

Monsieur Boyer: question portant sur le point 7.2 de l'ordre du jour (mauvaises créances).

Monsieur Duchesneau : dossier de la Chapelle Maria-Goretti.

AUTRES AFFAIRES DES MEMBRES DU CONSEIL

Le maire Hugues Grimard:

- Informe les citoyens qu'ils recevront leur compte de taxes sous peu;
- Remercie et félicite l'équipe des Travaux publics pour le déneigement des rues;
- Remercie et félicite l'équipe du Service des loisirs pour les activités qu'ils ont organisé.

Le conseiller Alain Roy :

- Informe les citoyens du compte-rendu de la rencontre « Place aux jeunes ».
- Informe la population du compte-rendu de la rencontre concernant la mise en place du Parc régional du Mont Ham.

Le conseiller Serge Boislard :

- Fait un compte-rendu de la pétition concernant l'amiante et remercie monsieur Paul Lefebvre et madame Ghislaine Leroux pour leur dévouement dans ce dossier.
- Informe la population de la tenue d'une rencontre d'informations concernant la possibilité d'une ouverture de mines d'or à Saint-Camille.

La conseillère Nicole Forgues :

- Félicite l'équipe des Travaux publics pour le déneigement des rues.

Le conseiller Jean Roy :

- Informe la population sur la mise sur pied de la marche pour la santé.

Le conseiller Pierre Benoit :

- Invite la population au tournoi de hockey Connie-Dion qui aura lieu à l'aréna Connie-Dion.

2011-57

LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par le conseiller Serge Boislard que la présente séance soit levée à compter de 20 h 30.

Adoptée.

HUGUES GRIMARD, MAIRE

**GEORGES-ANDRÉ GAGNÉ, DIRECTEUR GÉNÉRAL
ET GREFFIER-SUPPLÉANT**

/lg